

Nancy Guberman, Pierre Maheu et Chantal Maillé : *Et si l'amour ne suffisait pas...Femmes, famille et adultes dépendants*

Aline Vézina

Volume 5, Number 2, 1992

Femmes au travail

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057706ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057706ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vézina, A. (1992). Review of [Nancy Guberman, Pierre Maheu et Chantal Maillé : *Et si l'amour ne suffisait pas...Femmes, famille et adultes dépendants*]. *Recherches féministes*, 5(2), 174–176. <https://doi.org/10.7202/057706ar>

Nancy Guberman, Pierre Maheu et Chantal Maillé : *Et si l'amour ne suffisait pas... Femmes, famille et adultes dépendants*. Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1991, 266 p.

Dès les premières lignes de l'introduction, Guberman *et al.* précisent l'objectif de leur ouvrage : illustrer, à travers les propos des femmes interrogées dans le cadre de leur étude, les difficultés vécues par les aidantes qui ont la charge d'une personne adulte dépendante âgée ou souffrant de troubles psychiatriques. Guberman *et al.* dénoncent d'entrée de jeu l'emploi du terme « aidant naturel » qui fait maintenant partie du langage courant dans le domaine du maintien à domicile. À leur avis, le qualificatif « naturel » laisse croire à tort que la prise en charge d'un être cher dépendant va de soi, que c'est normal, inné, voire instinctif. Les définitions de « prise en charge » et d'« adulte dépendant » sont aussi remises en question. La pierre angulaire de leur ouvrage est le constat évoqué par nombre d'auteurs et d'auteures : le maintien à domicile est une affaire de femmes. Contrairement à ce qui figure dans la majorité des ouvrages sur le maintien à domicile, Guberman *et al.* dépassent la simple mention de ce constat en analysant la dynamique sociale qui le sous-tend : « la prise en charge est traversée par les rapports sociaux, notamment les rapports de sexe » (p. 12). Comme l'écrivaient Garant et Bolduc¹, il est nécessaire de détruire le mythe selon lequel les familles ne s'occupent plus, comme dans le bon vieux temps, de leur personne âgée. Guberman *et al.* contestent en outre une autre croyance qui veut que le don de soi, surtout chez les femmes, est un modèle d'éthique à privilégier dans les rapports sociaux. De plus, on nous met en garde contre les transformations de la gestion du social qui se réalisent à travers une négociation du partage des responsabilités entre l'État et la communauté. Les enjeux de ce partenariat recherché sont lourds de conséquences, particulièrement pour les femmes. Les recherches sociales et les rapports gouvernementaux présentés au chapitre 1 sont unanimes à conclure que les familles, surtout les femmes, qui ont la charge d'une personne dépendante sont essouffées. Les femmes, aujourd'hui soignantes presque à plein temps, vivront peut-être demain du surmenage (burnout) d'avoir trop aimé et trop donné (et si l'amour ne suffisait pas... et si l'amour pour l'autre me faisait oublier mes propres besoins et mes limites). Les témoignages de femmes vivant quotidiennement la prise en charge d'un être cher constituent le corps du texte et sont pour le moins très révélateurs. La lecture de ces extraits d'entrevues provoque une réflexion parfois même une certaine angoisse, plus particulièrement chez les lectrices, puisque plusieurs d'entre nous, selon les statistiques, auront un jour à prendre soin d'un conjoint malade ou d'un parent vieillissant.

Cet ouvrage s'adresse au grand public et réussit, selon moi, à sensibiliser les lecteurs et les lectrices à la situation des femmes qui ont la charge d'une personne adulte dépendante. Les chercheurs et chercheuses dont je suis sont

1. L. Garant et M. Bolduc (1990), *L'aide par les proches : mythes et réalités*, Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de l'évaluation, 1990.

cependant moins bien servis. En effet, il est difficile de juger de la qualité scientifique de l'ouvrage. Très peu de détails sont fournis concernant le choix des sujets et des variables et la méthode d'analyse. Quelques précisions sur les objectifs de la recherche et les caractéristiques des soignantes rencontrées sont très brièvement présentées à la fin du premier chapitre. Comme je l'ai déjà mentionné, la majeure partie du texte est une juxtaposition de témoignages de femmes vivant une situation de prise en charge. Bien que ces témoignages donnent une image juste et même touchante du vécu de ces femmes, ils sont parfois répétitifs. Guberman *et al.* ont cependant eu l'heureuse initiative de présenter régulièrement dans le texte de brefs résumés qui permettent de garder en mémoire les éléments les plus importants.

En ce qui concerne le contenu de l'ouvrage, le chapitre 2 aborde les modalités et les dimensions de la prise en charge : que vivent au quotidien les femmes qui ont la charge d'une personne adulte dépendante ? Comme le notent Guberman *et al.*, « les messages d'épuisement, de fatigue, de frustration d'impuissance et même de dépression ont ponctué les témoignages » (p. 84). Le chapitre 3 est orienté vers le soutien que reçoit ou ne reçoit pas l'aidante de la part des autres membres de sa famille et des organismes gouvernementaux et communautaires. De façon générale, les aidantes souhaitent avoir plus d'information, participer davantage à des groupes de soutien et avoir un peu de répit.

Bien que le contenu des chapitres 2 et 3 soit intéressant, il a, selon moi, le désavantage de répéter ce que nous retrouvons depuis quelques années dans les recherches qui portent sur le maintien à domicile. Un point positif, même original de cette recherche, dirais-je, est le parallèle constant et fort pertinent des difficultés vécues par les aidantes qui ont la charge d'une personne âgée et celles qui ont la charge d'un adulte souffrant de problèmes psychiatriques. Les aidantes des personnes âgées utilisent dans la mesure du possible les services institutionnels comme les CLSC, mais elles ont peu recours aux ressources communautaires. Quant aux aidantes des personnes psychiatisées, elles ne reçoivent pas autant d'appui à cause des tabous entourant la maladie mentale. Elles ne disposent pas de services de maintien à domicile bien structurés comme c'est le cas pour les personnes âgées. Le désir d'hébergement institutionnel semble plus présent chez les aidantes qui ont la charge d'un ou d'une adulte ayant des problèmes psychiatriques.

Le chapitre 4 portant sur les motifs de la prise en charge m'a particulièrement intéressée. Peu d'auteurs ou d'auteures à ma connaissance ont poussé aussi loin l'analyse des motifs de la prise en charge. Le contenu des entrevues est très révélateur des rapports affectifs qui soudent la personne soignante et la personne dépendante et en dit long sur l'éducation donnée aux filles et les rapports de classe qui séparent encore aujourd'hui les hommes et les femmes. Ainsi, les six motifs les plus souvent mentionnés qui incitent les femmes à prendre soin d'un être cher dépendant sont : l'amour, les sentiments filiaux et parentaux, l'inadéquation des ressources institutionnelles, le besoin d'aider les autres, le sentiment d'obligation et de devoir, les pressions de la personne dépendante et la dépendance socio-économique. Guberman *et al.* mentionnent avec beaucoup de justesse que « l'analyse des propos recueillis

nous invite à dépasser l'idée d'un domaine féminin où l'amour et le don de soi seraient innés et à faire référence aux concepts de division sexuelle du travail » (p. 226). Leur ouvrage soulève aussi, tout comme le font d'autres chercheurs et chercheuses, des interrogations, voire des inquiétudes, concernant ce que nous pourrions appeler la « relève » pour le maintien à domicile : l'intégration massive des femmes sur le marché du travail, la restructuration des familles, la disponibilité et aussi la volonté des femmes de demain d'aider les autres. Pourquoi faut-il que, pour les femmes, des soins « sur mesure » pour un être cher deviennent presque toujours au fil des jours et des années, des soins « sans mesure » ? Nos filles auront-elles, comme nos mères et comme certaines d'entre nous, le sentiment profond que la prise en charge d'un être cher dépendant est une mission incontournable pour elles ? Les questions sont posées, les réponses sont à venir et la réflexion doit continuer !

Aline Vézina
École de service social
Université Laval

Monique Dumais : *Les droits des femmes.* Montréal, Éditions Paulines, 1992, 132 p.

Pourquoi faut-il parler des droits des femmes ? En vue de répondre à cette interrogation à la base de l'ouvrage considéré ici, l'auteure – qui est professeure en éthique à l'Université du Québec à Rimouski et cofondatrice du collectif *L'Autre Parole* – adopte une démarche en trois temps, qui consacre un nombre équivalent de chapitres au volume : d'abord, elle pose un regard historique sur les droits des femmes avec l'objectif de situer et de délimiter le débat ; ensuite, elle présente deux stratégies d'action déployées pour la défense et la promotion des droits des femmes, soit celle qui est identifiée aux féministes et l'autre à l'Église catholique ; enfin, elle met en évidence les valeurs qui sous-tendent cette réclamation en faveur des droits des femmes et en élabore une classification axiologique selon les finalités poursuivies. Dans chacune de ces parties, l'auteure présente et analyse la position de l'Église. Les trois sections de l'ouvrage s'imbriquent pour donner lieu à une démarche intégrée qui puise aux racines historiques, éthiques et sociopolitiques du débat sur les droits des femmes jusqu'aux conséquences pratiques pour elles et pour la société tout entière, en passant par les paramètres culturels interpellés par la recherche de droits pour les femmes.

Dans le premier chapitre, Dumais révèle le caractère historique des demandes formulées par les femmes ; elle montre que leurs réclamations ne débutent pas avec la seconde vague du mouvement des femmes dans les années 1960-1970, mais qu'elles se situent bien avant, portées notamment par des femmes telles Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft. En choisissant comme point d'appui les droits des hommes pour ensuite les comparer – et mieux saisir le contenu – aux droits des femmes, Dumais permet l'émergence de